



## **D** ISU/DASDE, un avis motivé commun aux organisations syndicales présentes a été **voté à l'unanimité**

**Pas de surprise !!!** cette réorganisation est dans la continuité des plans successifs à Orange SA. **L'activité s'adaptera à la baisse des effectifs et intégrera davantage de digital.**

### **La CFDT demande :**

Des **délais d'accompagnement** pour la suppression du régime HAC des salariés concernés.

**L'ouverture de négociations** afin de mettre en place des parcours de professionnalisation permettant d'être positionnés sur un niveau supérieur, ainsi que des certifications pour les équipes concernées.

Une **attention particulière** pour les **salariés de plus de 55 ans** dans le respect de l'accord « Séniors ».

**Pour la CFDT ce projet n'intègre pas de reconnaissance pour les salariés à qui l'on demande des investissements, avec de nouvelles contraintes. En s'appuyant sur l'ensemble de ces éléments, le CSE estime que le projet tel qu'il est sera générateur d'une régression des conditions de travail du personnel voire de souffrances psycho-sociales notamment pour les futurs spécialistes de N1.**